

Audi Canada

Ce programme est une offre à l'intention des membres de l'Association médicale podiatrique canadienne (AMPC). À l'achat de tout modèle Audi neuf d'années-modèles 2020, 2021 et 2022 admissible, profitez d'un incitatif en argent supplémentaire calculé en fonction du type d'achat.

Incitatifs en vigueur le 5 janvier 2021

Modèles	Location/ Financement	Achat
A3 / S3 / RS3	250 \$	500 \$
A4 / S4 / Allroad	1,500 \$	2,500 \$
A5 / S5 / RS5	1,000 \$	1,500 \$
A6 / S6 Sedan / Allroad / RS6 Avant	3,000 \$	4,000 \$
A7 / S7 / RS7	3,000 \$	4,000 \$
A8 / S8	4,000 \$	6,000 \$
Q3	250 \$	500 \$
Q5 / SQ5	1,000 \$	2,000 \$
Q7 / SQ7	3,000 \$	4,000 \$
Q8 / SQ8 / RS Q8	3,000 \$	4,000 \$
TT / TTS / TTRS Coupe / TT Roadster	1,000 \$	1,500 \$
e-tron SUV / Sportback / GT	3,000 \$	4,000 \$

Modèles R8 exclus

Détails sur le programme de l'Association médicale podiatrique canadienne :

- 1. Admissibilité :** Le programme est réservé aux membres de l'Association médicale podiatrique canadienne.
- 2. Fonctionnement :** Présentez un document original et authentique prouvant que vous êtes membre de l'AMPC, par exemple une carte de membre ou une attestation de membre en règle, à un concessionnaire Audi agréé participant au Canada. Lorsque le concessionnaire participant aura vérifié votre admissibilité, vous pourrez profiter du rabais applicable à votre type d'achat (voir le tableau). Le véhicule doit être acheté par le membre, mais il peut être immatriculé au nom du membre ou d'un membre de sa famille vivant sous le même toit. Ce rabais peut être appliqué à l'achat de deux véhicules par membre et par période de 12 mois.
- 3. Titres de compétence :** Les membres actifs de l'AMPC doivent fournir une preuve d'adhésion à l'AMPC ou une lettre d'attestation de membre en règle.
- 4. Concessionnaires participants :** Tous les concessionnaires Audi agréés du Canada participent au programme de l'Association médicale podiatrique canadienne. Visitez www.audi.ca pour obtenir une liste complète des concessionnaires participants.
- 5. Généralités :** À moins qu'un avis contraire ait été préalablement fourni par écrit, tous les véhicules Audi d'années-modèles 2020, 2021 et 2022 neufs et n'ayant jamais été utilisés sont admissibles, à l'exception de tous les modèles R8. Ils peuvent provenir des stocks du concessionnaire ou être commandés à l'usine, à la discrétion du concessionnaire. Les concessionnaires ne sont pas tenus de vous vendre un véhicule qu'ils ont en stock s'il y a pénurie du véhicule en question, mais il est possible de commander tous les véhicules admissibles au programme. Audi Canada peut, le cas échéant, limiter la disponibilité de certains véhicules dans le cadre du présent programme. Dans ces cas, Audi Canada informera les concessionnaires participants à l'avance et par

écrit pour leur faire part des modalités de telles restrictions ou de tels incitatifs, et les concessionnaires devront les respecter.

6. Incitatifs : D'autres incitatifs au détail en vigueur peuvent s'appliquer en plus du rabais du programme, selon le type d'achat. Veuillez demander les détails à votre concessionnaire Audi.

7. Réclamations : Audi Canada est en droit de vérifier toute la documentation liée à cette transaction. S'il s'avère que l'acheteur a contrevenu aux modalités ou falsifié des documents pour le programme de l'Association médicale podiatrice canadienne, Audi Canada peut annuler les privilèges de l'acheteur ou de l'association en lien avec l'achat de véhicules dans le cadre d'un programme spécial d'Audi Canada et peut, à son unique discrétion, tenter de recouvrer tout avantage spécial reçu par l'acheteur.

8. Décision finale : La décision d'Audi Canada pour toutes les questions relatives à ce programme est irrévocable. Audi Canada se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce programme en tout temps et pour toute raison.

9. Relation avec la clientèle : Audi Canada recueille des renseignements personnels sur les clients dans le but d'améliorer ses produits et services et pour vous offrir des services, vous demander de répondre à des sondages ou vous proposer du matériel de marketing qui pourrait vous intéresser. C'est pour ces raisons qu'Audi partage vos données avec Audi Finance, votre concessionnaire et le concessionnaire établi dans votre zone de résidence. Pour consulter la politique de confidentialité d'Audi Canada, visitez www.audi.ca ou composez le 1 800 822-2834.

10. Durée : Le Programme aux associations professionnelles est en vigueur du 5 janvier 2020 au 4 janvier 2022 (en fonction de la date de livraison des véhicules admissibles). (Pour obtenir le rabais du Programme aux associations professionnelles, vous devez prendre livraison de votre véhicule au plus tard à la date de fin du programme.) Les programmes incitatifs seront mis à jour et publiés le 5 janvier 2022, et le nouveau montant de la réduction s'appliquera à toutes les ventes réalisées et livrées au titre du Programme aux associations professionnelles à compter de cette date.